

Se prononcer sur le principe de mourir dans la dignité

LE JOURNAL

<http://progresecho.canoe.ca/webapp/sitepages/search/results.asp?contentid=145352&id=659&type=search&search1=mourir dans la dignité>

Nouvelles générales - 7 juin 2010 à 16:29



Irvin Pelletier, député de Rimouski est accompagné de Mme Véronique Hivon, vice-présidente de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité. -Photo Centre de documentation du Parti Québécois.

Le député du comté de Rimouski et porte-parole de l'opposition officielle en matière de revenu, M. Irvin Pelletier, invite les citoyennes et citoyens et les organismes du comté et de la région à participer en grand nombre à la consultation de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité qui se déroule actuellement. « J'invite les citoyens, groupes et organismes à participer actuellement afin de se faire entendre en grand nombre lors des auditions publiques qui se dérouleront à Rimouski à l'automne 2010. Il est important que la population exprime son opinion sur les divers enjeux entourant la question de mourir dans la dignité, comme par exemple, les soins en fin de vie, l'euthanasie et le suicide assisté », de dire le député.

Il existe trois façons de participer. Premièrement, en transmettant un mémoire au plus tard le 16 juillet 2010; deuxièmement, en faisant parvenir une demande d'intervention (réservée aux citoyennes et citoyens) au plus tard le 16 juillet 2010; et, troisièmement, en remplissant le questionnaire en ligne. Le courrier électronique de la Commission spéciale est csmd@assnat.qc.ca et l'adresse postale est Madame Anik Laplante, secrétaire de la Commission spéciale, Hôtel du Parlement, 1035, rue des Parlementaires, Québec (Québec) G1A 1A3. Le numéro de téléphone est 418 643-2722 ou numéro sans frais : 1 866 DÉPUTÉS (337-8837).

Les auditions publiques auront lieu dans 11 villes du Québec. dans la région du Bas-Saint-Laurent, le groupe de travail tiendra sa consultation publique à Rimouski. « Cette consultation est née d'une motion de la députée péquiste, Véronique Hivon. C'est le 4 décembre 2009 que l'Assemblée nationale du Québec a voté et adopté à l'unanimité cette motion créant une commission spéciale pour étudier la question de mourir dans la dignité », de rappeler le député du comté de Rimouski, monsieur Irvin Pelletier.

« J'invite les citoyennes et citoyens et les intervenants du comté et de la région à participer actuellement en grand nombre à la consultation et aux auditions publiques de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité qui se dérouleront à Rimouski », de conclure le député Pelletier.

(Source : L'Avantage, votre journal)

Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité : auditions à Rimouski

Publié le jeudi, 21 octobre 2010 14:28 - par Réal-Jean Couture

On sait que la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité viendrait à Rimouski. Restait à en connaître la date et le président de ladite commission, Geoffrey Kelley, a annoncé que la Commission tiendra des auditions publiques à Rimouski, le vendredi 19 novembre.

Les membres de la Commission entendront les personnes et organismes qui auront présenté un mémoire ou une demande d'intervention pour se prononcer sur cet enjeu de société.



En communiquant son nouvel horaire, la Commission a laissé savoir que depuis le début des travaux, les députés se sont dits très impressionnés de la participation massive des citoyens et des organismes au débat.

D'ailleurs, ils ont reçu près de 300 mémoires et demandes d'intervention et plus de 6 000 réponses au questionnaire en ligne.

Il s'agit de l'une des consultations générales ayant suscité le plus d'intérêt si l'on tient compte qu'une bonne consultation reçoit généralement une cinquantaine de mémoires. Les citoyens pourront continuer de s'exprimer en remplissant le questionnaire en ligne sur le site Web <http://www.assnat.qc.ca> (en français et en anglais) et en transmettant aux députés un commentaire jusqu'à la fin des travaux de la Commission.

Voici les nouvelles dates pour les auditions de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité.

- Québec: 26 octobre, 2 et 11 novembre
- **Rimouski: 19 novembre**
- Sherbrooke: 25-26 novembre
- Saint-Jérôme: 19-20 janvier
- Gatineau: janvier
- Autres dates en janvier à venir pour Québec



M. Geoffrey Kelly, prés Commission

Crédit photos: Assemblée nationale du Québec

(Source : Assemblée nationale du Québec)

<http://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/communiques/CommuniquePresse-879.html>

Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité

La commission tient des auditions publiques à Rimouski

Québec, le 11 novembre 2010 – Le président de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, M. Geoffrey Kelley, annonce aujourd'hui que la Commission tiendra des auditions publiques à Rimouski, le 19 novembre prochain à l'hôtel Le Navigateur. Les membres de la Commission entendront les personnes et organismes qui ont présenté un mémoire ou une demande d'intervention pour se prononcer sur cet enjeu de société.

Le public est invité à assister aux auditions qui se tiendront à Rimouski. L'endroit est accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite qui souhaiteraient assister aux travaux. Les citoyens peuvent également suivre la commission en direct sur le site Internet de l'Assemblée. L'horaire des auditions se trouve en annexe.

« Nous avons bon espoir que le climat de respect et de sérénité qui s'est dégagé de manière exceptionnelle jusqu'à maintenant se maintienne aussi à Rimouski. Comme députés, nous serons à l'écoute et attentifs aux différentes positions que nous entendrons. Nous sommes heureux de permettre la tenue de ce débat de société qui donne tout son sens et toute sa grandeur à notre fonction », ont souligné M. Kelley et M^{me} Véronique Hivon, vice-présidente de la Commission.

Depuis le début des travaux, les députés se sont dits très impressionnés de la participation massive des citoyens et des organismes au débat. D'ailleurs, ils ont reçu près de 300 mémoires et demandes d'intervention et plus de 6200 réponses au questionnaire en ligne. Il s'agit de l'une des consultations générales ayant suscité le plus d'intérêt si l'on tient compte qu'une bonne consultation reçoit généralement une cinquantaine de mémoires. Les citoyens pourront continuer de s'exprimer en remplissant le questionnaire en ligne sur le site Web www.assnat.qc.ca (en français et en anglais) et en transmettant aux députés un commentaire jusqu'à la fin des travaux de la Commission.

Demandes d'entrevues : Les représentants des médias désirant mener des entrevues avec le président et la vice-présidente de la Commission sont invités à s'adresser à M. Jean-Philippe Laprise.

Source :

Jean-Philippe Laprise
Conseiller en communication
Assemblée nationale du Québec
Tél. 514 434-3502 | 418 644-5441
jplaprise@assnat.qc.ca

ANNEXE – Horaire des auditions à Rimouski (sujet à modifications)

Le vendredi 19 novembre 2010 à la salle Lady Mabel de l'hôtel Le Navigateur

10 h 00 Mgr Pierre-André Fournier (196M)
10 h 45 Mme Doris Labrecque (107M)
11 h 30 Mme Louise La Fontaine (033M)
12 h 15 Suspension
13 h 45 L'Envolée (194M)
14 h 45 M. André Pelletier
15 h 15 Période de micro ouvert
15 h 45 Ajournement

(Source : L'Avantage, votre journal)

Mourir dans la dignité : auditions publiques à Rimouski vendredi

Publié le lundi, 15 novembre 2010 21:52 - par Réal-Jean Couture

On connaît maintenant les intervenants qui prendront la parole vendredi alors que la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, sous la présidence de Geoffrey Kelley, tiendra des auditions publiques à **Rimouski**, à l'hôtel Le Navigateur. Les membres de la Commission entendront les personnes et organismes qui ont présenté un mémoire ou une demande d'intervention pour se prononcer sur cet enjeu de société.

Le public est invité à assister aux auditions qui se tiendront à **Rimouski**. L'endroit est accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite qui souhaiteraient assister aux travaux. Les citoyens peuvent également suivre la commission en direct sur le site Internet de l'Assemblée nationale.

« Nous avons bon espoir que le climat de respect et de sérénité qui s'est dégagé de manière exceptionnelle jusqu'à maintenant se maintienne aussi à **Rimouski**. Comme députés, nous serons à l'écoute et attentifs aux différentes positions que nous entendrons. Nous sommes heureux de permettre la tenue de ce débat de société qui donne tout son sens et toute sa grandeur à notre fonction », ont souligné Monsieur Kelley et Madame Véronique Hivon, vice-présidente de la Commission.

Depuis le début des travaux, les députés se sont dits très impressionnés de la participation massive des citoyens et des organismes au débat. D'ailleurs, ils ont reçu près de 300 mémoires et demandes d'intervention et plus de 6200 réponses au questionnaire en ligne. Il s'agit de l'une des consultations générales ayant suscité le plus d'intérêt si l'on tient compte qu'une bonne consultation reçoit généralement une cinquantaine de mémoires.

Les citoyens pourront continuer de s'exprimer en remplissant le questionnaire en ligne sur le site Web www.assnat.qc.ca (en français et en anglais) et en transmettant aux députés un commentaire jusqu'à la fin des travaux de la Commission.

Horaires des auditions à **Rimouski** (sujet à modifications)

Le vendredi 19 novembre 2010

à la salle Lady Mabel de l'hôtel Le Navigateur

10 h 00	Mgr Pierre-André Fournier
10 h 45	Mme Doris Labrecque
11 h 30	Mme Louise La Fontaine
12 h 15	Suspension
13 h 45	L'Envolée
14 h 45	M. André Pelletier
15 h 15	Période de micro ouvert
15 h 45	Ajournement



Il sera intéressant de suivre l'intervention de Mgr Fournier, considérant que l'Assemblée des évêques - dont Mgr Bertrand Blanchet - a déjà témoigné devant la Commission. - Crédit photo Assemblée nationale



Véronique Hivon, vice-présidente de la commission, seconde Geoffrey Kelly à la présidence. - Crédit photo Assemblée Nationale

Mgr Fournier interviendra vendredi

La Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité sera de passage ce vendredi à Rimouski. Les audiences se tiendront à l'hôtel Le Navigateur à compter de 10 h.

JEAN-FRANÇOIS BOUCHARD

L'archevêque du diocèse de Rimouski, Mgr Pierre-André Fournier, sera le premier à s'exprimer sur cette question « complexe et importante ». « Je vais ancrer mon intervention sur l'avenir de la nation québécoise », mentionne-t-il. « C'est une question extrêmement importante ». C'est d'ailleurs le 24 juin que Mgr Fournier a rédigé son allocution.

Suivront, après l'intervention de Mgr Fournier, Doris Labrecque, Louise La Fontaine, L'Envolée et André Pelletier. Les auditions se termineront par une période de micro ouvert, de 15 h 15 à 15 h 45.

La Commission est présidée par le député libéral Geoffrey Kelley, qui est secondé par la députée péquiste Véronique Hivon. « Nous avons bon espoir que le climat de respect et de sérénité qui s'est dégagé de manière exceptionnelle jusqu'à maintenant se maintienne aussi à Rimouski, ont-ils indiqué dans une déclaration conjointe. Comme dé-

putés, nous serons à l'écoute et attentifs aux différentes positions que nous entendrons. »

Près de 300 mémoires et demandes

d'interventions ont été acheminés à la Commission depuis le début de ses travaux. Le questionnaire en ligne sur le site www.assnat.qc.ca a reçu plus de 6200 réponses.

Le public est invité à assister aux auditions à la salle Lady Mabel de l'hôtel Le Navigateur ou encore à les suivre sur le site de l'Assemblée nationale.

**L'Avantage, votre journal
17 novembre 2010, p. 2.**

Mourir dans la dignité: des auditions publiques vendredi

ERNIE WELLS

Nouvelles générales - Publié le 17 novembre 2010 à 09:45



La question de mourir dans la dignité préoccupe de nombreux citoyens, particulièrement les aînés. -Photo Agence QMI

La Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, tiendra des auditions publiques à Rimouski, le 19 novembre à l'Hôtel Le Navigateur.

Les membres de la Commission entendront les personnes et organismes qui ont présenté un mémoire, ou une demande d'intervention pour se prononcer sur cet enjeu de société.

Le public est invité à assister à ces auditions. L'endroit est accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Les citoyens peuvent suivre la Commission en direct sur le site Internet de l'Assemblée.

Écoute attentive

«Nous avons bon espoir que le climat de respect et de sérénité qui s'est dégagé de manière exceptionnelle jusqu'à maintenant, se maintienne aussi à Rimouski. Comme députés, nous serons à l'écoute et attentifs aux différentes positions que nous entendrons. Nous sommes heureux de permettre la tenue de ce débat de société qui donne tout son sens et toute sa grandeur à notre fonction», ont souligné le président, Geoffrey Kelley, et Véronique Hivon, vice-présidente de la Commission.

Depuis le début des travaux, la Commission a reçu 300 mémoires et demandes d'intervention et 6 200 réponses au questionnaire en ligne. Les citoyens pourront continuer de s'exprimer en remplissant le questionnaire en ligne sur le site Web www.assnat.qc.ca (en français et en anglais) et en transmettant aux députés un commentaire jusqu'à la fin des travaux de la Commission.

<http://progresecho.canoe.ca/webapp/sitepages/content.asp?contentid=166712&id=659&classif=Nouvelles>

(Source : L'Avantage, votre journal)

'Mourir dans la dignité : beaucoup de travail reste à faire' dit Geoffrey Kelley

Publié le jeudi, 18 novembre 2010 15:54 - par Réal-Jean Couture

La Commission sur Mourir dans la Dignité, qui tiendra ses audiences à Rimouski demain (vendredi) a escamoté l'aspect du droit dans le but d'éviter de plonger dans le juridique. Les membres de la Commission ont orienté leurs travaux sur les divers phénomènes entourant la question, à l'heure des années 2010 et les suivantes, considérant les changements majeurs de courant dans les milieux de la médecine et de l'évolution de la population sur des question très importantes touchant la fin de vie.

Le président de la commission, le député Geoffrey Kelley, indique que l'importance de tenir telle commission provient des interventions du Collège des médecins du Québec qui a tenu une réflexion sur les pratiques de fin de vie, les nouvelles technologies, les nouveaux médicaments et les médecins ont identifié certaines zones grises dans la pratique médicale, dans la définition de certaines expressions.

« Ce sont donc les médecins qui ont en quelque sorte interpellé les députés. Nous en sommes venus à conclure qu'il fallait une réflexion sur ces questions, compte tenu que la pratique médicale est en pleine évolution et il faut être plus certain dans l'avenir quant au meilleur comportement à avoir par les médecins. »

C'est l'Opposition officielle qui a présenté une motion en Assemblée nationale. Véronique Hivon, députée de Joliette, qui portait cette motion, a obtenu l'assentiment des autres partis afin qu'une commission soit créée sur ces questions. « Il faut savoir qu'il y avait beaucoup de questions dans l'air, plusieurs groupes étaient en réflexion, sans oublier que des sondages étaient menés par les deux fédérations médicales. C'était donc un sujet très sérieux et nous avons jugé bon de procéder aux consultations sur le sujet. »

La Commission a suscité plusieurs interventions au travers le Québec. Et le député Kelley ne croit pas que le phénomène de la population vieillissante au Québec soit responsable de cette multiplication dans les interventions par mémoires, par interventions directes aux audiences, ou même par la réponse au questionnaire sur le site internet de la commission.

Cela peut être un élément, mais il estime que les changements technologiques et la venue de nouveaux médicaments amènent les interrogations sur la capacité de garder en vie des patients. « On a beaucoup de nouvelles possibilités et parce que ces pratiques et ces traitements existent, est-ce qu'il faut toujours les utiliser ? Ou s'il y a d'autres façons de regarder ces questions ? Il faut prendre en considération tout le réseau des soins palliatifs qui joue un rôle très important. Il y a 20 ans, il y avait très peu de soins palliatifs au Québec. Aujourd'hui, on fait mieux, mais il reste beaucoup de chemin à faire. »

Le président de la Commission indique d'ailleurs que parmi ses devoirs, il ne s'agit pas uniquement de trancher ou non sur l'euthanasie et le suicide assisté, mais il faut se pencher sur toute la question à savoir comment mieux organiser nos soins palliatifs, comment assurer une meilleure formation de tout le monde médical, pas seulement les médecins, quant à l'utilisation des soins palliatifs. « Il y a donc beaucoup d'éléments à discuter par la Commission. »

Quelle est la définition de 'dignité' pour le président de la Commission ? « Je veux pour le moment laisser les citoyens la définir. J'ai une certaine idée, mais dans le moment, les audiences sont là pour laisser les gens, les groupes et individus nous dire ce qu'ils en pensent. Le rapport que nous produiront au printemps devrait apporter un éclairage sur cette question fondamentale. »

La Commission a suscité un tel intérêt qu'au départ, son président en a été surpris. Mais au fil des travaux, on y a beaucoup des interventions provenant de la génération des 'baby boomers' qui viennent de voir le décès de leurs parents. « C'est une expérience qui a laissé des traces importantes » note le député Kelley.

La Commission, en général, a reçu deux types de témoins : des gens sortent des universités, des médecins et des juristes avec des mémoires qui sont basés sur les valeurs et les principes tandis que l'autre moitié des témoins font en sorte que c'est la vraie vie qui parle, des gens qui ont des expériences avec des proches et qui veulent les partager avec les membres de la Commission. « Les deux types d'intervention ont une très grande valeur pour nous. »

Rappelons que les audiences à Rimouski vendredi sont ouvertes au public à l'Hôtel Le Navigateur et l'endroit est accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite qui souhaiteraient assister aux travaux. Les citoyens peuvent également suivre la commission en direct sur le site Internet de l'Assemblée nationale.

Depuis le début des travaux, les députés se sont dits très impressionnés de la participation massive des citoyens et des organismes au débat. D'ailleurs, ils ont reçu près de 300 mémoires et demandes d'intervention et plus de 6200 réponses au questionnaire en ligne.

Il s'agit de l'une des consultations générales ayant suscité le plus d'intérêt si l'on tient compte qu'une bonne consultation reçoit généralement une cinquantaine de mémoires.

Les citoyens pourront continuer de s'exprimer en remplissant le questionnaire en ligne sur le site Web www.assnat.qc.ca (en français et en anglais) et en transmettant aux députés un commentaire jusqu'à la fin des travaux de la Commission.

Le vendredi 19 novembre à Rimouski :

10 h 00 Mgr Pierre-André Fournier
10 h 45 Mme Doris Labrecque
11 h 30 Mme Louise La Fontaine
12 h 15 Suspension
13 h 45 L'Envolée
14 h 45 M. André Pelletier
15 h 15 Période de micro ouvert
15 h 45 Ajournement



Le président de la Commission, Geoffrey Kelley, en pleine écoute des intervenants. - Crédit Assemblée Nationale



Image des audiences tenues à Québec le 30 septembre. - Crédit Assemblée Nationale



La députée de Joliette, Véronique Hivon, a initié ce débat à l'Assemblée nationale, de là la Commission dont elle est la vice-présidente. - Crédit Assemblée Nationale